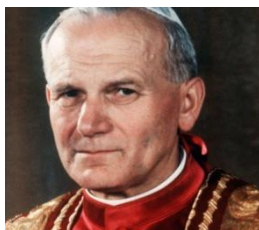


Voyage en Pologne Cracovie- Auschwitz

du 23 au 27 avril 2019



« Du mal à la miséricorde »

L'aumônerie, le Lycée Le Rebours et le Groupe Scolaire Saint Vincent de Paul proposent aux lycéens un itinéraire spirituel en Pologne (de la découverte de la Shoah à celle des grands témoins de la miséricorde)

Date limite d'inscription: 21 décembre 2018
Dans la limite des places disponibles (40 places)

Réunions d'information :

Judi 29 novembre à 12h au Lycée Le Rebours (44 boulevard Blanqui)

Ou Vendredi 30 novembre à 20h à l'aumônerie (65 rue Corvisart)

Renseignements :

Patricia Collet : 07 88 37 92 22 / 01 47 07 46 21

e-mail: contact@aumerie13.org

Site: <http://www.aumerie13.org>



Le Rebours
LYCÉE POLYVALENT PRIVÉ ASSOCIÉ À L'ÉTAT PAR CONTRAT



Le drame de la Shoah reste gravé dans nos mémoires : 6 millions de juifs ont perdu leur vie dans ce qui constitue l'un des plus grands crimes contre l'humanité de notre histoire.

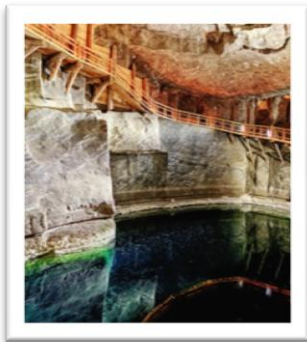
Des hommes se sont laissés prendre dans l'engrenage de la haine, de la violence, de la diabolisation, ils ont ainsi pu accepter ou même collaborer à cette entreprise criminelle. D'autres hommes ont fait le choix de résister à ce totalitarisme infernal par la résistance intellectuelle, l'amour ou le don de leur vie. Ils s'appellent Maximilien Kolbe, Edith Stein, Jean-Paul II pour ne citer que les plus connus.

Ce voyage en Pologne nous aidera à nous approprier cette histoire et à mesurer que nos choix, nos décisions portent un enjeu majeur : participent-ils à rendre ce monde meilleur ou sont-ils complices d'un système qui atteint l'homme ?



JOUR 1: mardi 23 avril

Rendez vous à 4h15 devant le 50 boulevard Blanqui
7h45 : décollage de Paris (vol LH 1384) -
10h25: arrivée à **Cracovie** (escale à Francfort)
Installation dans un hébergement religieux à Cracovie
Déjeuner
Visite de **la mine de sel** à Wieliczka
Messe dans la **chapelle souterraine** Jean-Paul II
Dîner dans un restaurant à Cracovie



JOUR 2: mercredi 24 avril

Visite guidée (3h30) d'**Auschwitz** et de **Birkenau**. Mémoire des millions de victimes du Nazisme.
Déjeuner
Visite de la maison natale de Jean-Paul II à **Wadowice**
Messe dans la basilique
Dîner dans un restaurant de Cracovie



JOUR 3: jeudi 25 avril

Visite de **Lagiewniki**, découverte de Sainte Faustine Kowalska, religieuse de la divine Miséricorde

Temps de recueillement

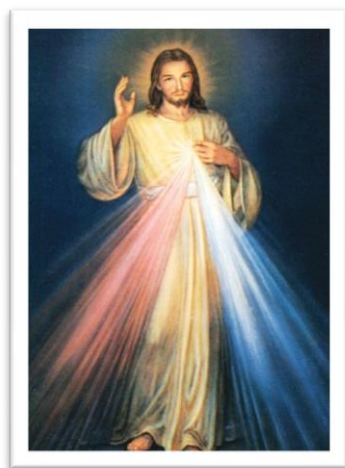
Messe dans la chapelle du sanctuaire

Déjeuner

Visite guidée de **l'ancien quartier juif**

Visite du musée des Juifs de Galicie

Rencontre avec un survivant de la Shoah



JOUR 4: vendredi 26 avril

8h messe en la **cathédrale de Cracovie**

Visite guidée de la **colline de Wawel** (château de Wawel, cathédrale de Wawel, église Notre-Dame)

Déjeuner

Visite guidée de la **vieille ville**

(halle aux draps, Basilique Notre-Dame, l'université Jagellon où étudièrent Copernic, Faust et Jean-Paul II, la porte Saint Florent,...)



JOUR 5: samedi 27 avril

Visite de **Czestochowa** (Lourdes Polonais)

8h00 messe dans la chapelle de la vierge noire et découverte du sanctuaire marial de Jasna Gora

Déjeuner

Transfert aéroport **Cracovie** pour le vol LH 1052

18h50 décollage - Atterrissage 22h40 à Roissy (escale à Francfort)

Arrivée à Paris vers 00h30



Informations pratiques

La tarif individuel est de 575€

Il comprend:

- Le pré et post acheminement jusqu'à l'aéroport
- Les vols A/R Paris-Cracovie sur la compagnie Lufthansa (1 bagage en soute)
- Le transport sur place en autocar
- 4 nuits en hébergement religieux (dortoirs de 3, 4, 5 et 6 personnes) avec petits déjeuners
- Pension complète (déjeuner sous forme de panier repas, dîners au restaurant)
- Les visites avec guides locaux francophones et audio guides
- L'assurance rapatriement/bagages/annulation

Si vous désirez venir, merci de nous faire parvenir le bulletin d'inscription rempli ainsi que 575 € (en 1, 2 ou 3 chèques avec les dates d'encaissement au verso). Nous vous ferons alors parvenir 3 documents à remplir et nous retourner avant le départ :

- Une fiche sanitaire
- Une autorisation parentale
- Une autorisation de sortie de territoire

Il faudra nous remettre EN PLUS de ces 3 documents :

- La photocopie d'un document d'identité valide de la personne signataire de l'autorisation de sortie du territoire (ou passeport)
- La photocopie de la carte d'identité de votre enfant dont la date de délivrance ne doit pas être supérieure à 10 ans ou son passeport valide (il gardera l'originale)
- La photocopie de la carte européenne d'assurance maladie¹ de votre enfant (il gardera l'originale)
- La photocopie de l'attestation de la carte vitale de votre enfant (Attestation de droits à l'assurance maladie)
- Une ordonnance médicale si nécessaire

¹ la carte européenne d'assurance maladie est à commander sur ameli.fr à l'assurance maladie

